



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réce
Mor
08-9-
25134285

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers
15 OCT. 2025
Le greffier
Greffe

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 24/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise: 0861.153.429

Nom

(en entier) : AQUATIC SCIENCE

(en abrégé) : /

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue des Biolleux 8, 4800 Verviers

Objet de l'acte : Nominations - Révocations

Lors de la délibération du 21/02/2025, l'assemblée générale a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

1/ Révocation de SRL LG ENGINEERING comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la révocation de SRL LG ENGINEERING, ayant son siège à 4910 Theux, Rue du Roi Chevalier 39, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/03/2025. L'assemblée générale donne décharge à cette personne pour l'exercice de son mandat.

2/ Nomination de SRL Allies For Growth comme administrateur non statutaire

L'assemblée générale décide de la nomination de SRL Allies For Growth, ayant son siège à 4920 Aywaille, Faweux 56, comme administrateur non statutaire, et ce à compter du 01/03/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire. Le mandat n'est pas rémunéré, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement à la majorité simple.

Lors de la délibération du 14/02/2025, l'organe d'administration a débattu des questions suivantes et a décidé ce qui suit.

a/ Révocation de SRL LG ENGINEERING comme administrateur délégué

L'organe d'administration décide de la révocation de SRL LG ENGINEERING, ayant son siège à 4910 Theux, Rue du Roi Chevalier 39, comme administrateur délégué, et ce à compter du 01/03/2025.

b/ Nomination de SRL Allies For Growth comme administrateur délégué

L'organe d'administration décide de la nomination de SRL Allies For Growth, ayant son siège à 4920 Aywaille, Faweux 56, comme administrateur délégué, et ce à compter du 01/03/2025. Ce mandat est valable pour une durée déterminée de six ans et prendra fin plus précisément à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice au cours duquel cette durée expire.

Procuration à l'expert-comptable

L'assemblée générale donne procuration à SRL MY Experts, personne morale ayant son siège à 4000 Liège, Rue Henri-Maus 78, RPM Liège, division Liège, connu(e) auprès de la BCE sous le numéro 0822961856, et à ses préposés, pour une durée indéterminée et jusqu'à révocation expresse, en ce qui concerne les actes nécessaires à l'exécution, au traitement et à la publication des décisions de cette assemblée.

Tous avec possibilité d'agir seuls et droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités possibles, de faire toutes déclarations et de signer tous documents, de quelque nature que ce soit, ou de représenter la société à l'égard de la TVA, des Contributions, des Douanes et Accises, de la Sabam, de la Rémunération équitable, des administrations communales, de la Province, de l'ONSS, du Moniteur belge, des guichets d'entreprises, de la Banque-Carrefour des Entreprises, des caisses sociales, des fonds de pension, des fournisseurs, des clients, des banques, du secrétariat social, du registre UBO, du registre eStox, des services publics et des Ministères y compris les greffes de tous les types de tribunaux nationaux et internationaux, les cours d'appel et les services juridiques.

Maxime Lamesch, Administrateur de SRL MY Experts, signera pour la publication des décisions de cette assemblée.

Déposés en même temps : le rapport de l'organe d'administration du 14/02/2025 et le procès-verbal de l'assemblée générale du 21/02/2025.

Pour la société
SRL MY Experts, représentée par Maxime Lamesch, Administrateur
Mandataire, par procuration spéciale